



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

VENDREDI 5 JUIN 2026 A 17 H 00

(établie conformément aux dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

Affiché le - 8 JUIN 2026

INSTITUTIONNEL

2026-38 Elections délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales

Nbre de membres en exercice 15
Nbre de membres présents 12
Nbre de procuration 3
Nbre de membres ayant pris part au vote 15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ Délibération adoptée à l'unanimité.

PERSONNEL

2026-39 Renouvellement convention mise à disposition personnel à la CC Pays de Fénélon au 1^{er} juin 2026 –
Maison France Services

Nbre de membres en exercice 15
Nbre de membres présents 12
Nbre de procuration 3
Nbre de membres ayant pris part au vote 15

VOTE	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

➤ Délibération adoptée à l'unanimité.

DECISIONS

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT et suite délibération du conseil municipal n°2026/13 du 3 avril 2026 donnant délégation au Maire les attributions définies à l'article L2122-22 du CGCT, le Maire rend compte à l'assemblée communale des décisions prises dans le cadre de ces délégations, à savoir :

2026-06 Vente épareuse service technique (bien immatriculé 6605SV24)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30

Carlux, le 8 juin 2026

Le Maire,
Michel CROS

